Parlement européen
2024-2029

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2024/2078(INI)

19.2.2025

AMENDEMENTS
708 - 796

Projet de rapport
Ana Catarina Mendes
(PE767.867v01-00)

Rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit
(2024/2078(INI))

Amendement 708
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination;	33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination***, comme le prévoit l'article 21 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 709
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite instamment la Commission à ajouter ***un*** nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination;	33. invite instamment la Commission à ***ne pas*** ajouter ***de*** nouveau pilier au rapport annuel***, y compris*** sur l'état de droit consacré à la lutte contre toutes les formes de discrimination;

Or. pl

Amendement 710
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre	33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre

toutes les formes de discrimination;	toutes les formes de discrimination ***et de haine***;

Or. en

Amendement 711
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre ***toutes les formes de discrimination***;	33. invite instamment la Commission à ajouter un nouveau pilier au rapport annuel sur l'état de droit consacré à la lutte contre ***la censure des médias et du contenu en ligne***;

Or. fr

Amendement 712
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite les États membres à mettre en œuvre le pacte sur la migration et l'asile dans le respect des principes inscrits dans les traités et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, et conformément au droit international; demande aux États membres de veiller à ce que les ressortissants de pays tiers jouissent de droits égaux et bénéficient de traitements égaux et humains ainsi que d'un accès équitable aux procédures de protection internationale, dans le plein respect du droit international et du principe de non-

refoulement; presse la Commission de veiller à ce que l'externalisation et la gestion extraterritoriale des migrations, comme les accords bilatéraux conclus entre les États membres et des États tiers, ne portent en aucun cas atteinte à ces principes et aux critères énoncés dans la législation de l'Union;

Or. en

Amendement 713
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Abir Al-Sahlani, Sigrid Friis, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite la Commission à revoir sa position sur l'initiative «Minority SafePack» et à présenter des initiatives législatives en vue de préserver la promotion des droits des minorités et des droits linguistiques;

Or. en

Amendement 714
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48] ;	***supprimé***

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. fr

Amendement 715
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];	***supprimé***

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. it

Amendement 716
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];	***supprimé***
[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.	

Or. en

Amendement 717
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le ***mécanisme général de conditionnalité et les*** procédures d'infraction[48];	34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le ***règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit et d'autres procédures budgétaires et procédures d'infraction; demande à la Commission de recourir systématiquement aux procédures accélérées et aux demandes en référé devant la CJUE dans le cadre des procédures d'infraction; demande à la Commission de ne pas se servir du «dialogue» avec les États membres ou de la procédure «pilote» comme des moyens à durée indéterminée afin d'éviter d'engager de véritables*** procédures

d'infraction***; invite la Commission à revoir sa politique, décrite dans sa communication de 2022 sur le contrôle de l'application du droit de l'Union, consistant à ne pas utiliser les procédures d'infraction pour des cas «individuels», cette politique ayant conduit à une grave privation des droits des citoyens dans l'ensemble de l'Union, en particulier lorsque leurs propres gouvernements refusent de se conformer au droit de l'Union ou aux arrêts de la CJUE, étant donné que la plupart de ces cas ne sont pas simplement individuels, mais portent sur des questions stratégiques et fondamentales***;

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. en

Amendement 718
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. ***demande une nouvelle fois*** à la Commission ***d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur*** l'état de droit***, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les*** procédures ***d'infraction[48]***;	34. ***est profondément préoccupé par la situation de l'état de droit au sein des institutions européennes; demande*** à la Commission ***d'enquêter sur les violations croissantes de l'état de droit dans ces institutions; note avec une profonde inquiétude l'implication présumée de l'ancien commissaire à la justice, Didier Reynders, dans un système de blanchiment d'argent; est extrêmement préoccupé par le fait qu'un commissaire à***

la justice, qui aurait blanchi plus d'un million d'EUR en achetant des billets de loterie, était chargé de faire respecter l'état de droit ***dans l'Union européenne; souligne qu'en 2019, en tant que commissaire désigné, Didier Reynders avait déjà été accusé de blanchiment d'argent et de corruption par les autorités belges; invite la Commission à expliquer comment le portefeuille de la justice a été confié à Didier Reynders au cours de la 9e législature en dépit de ces graves allégations; répète que ce rapport ne peut servir de base à d'autres mécanismes et*** procédures ***de l'Union***;

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. en

Amendement 719
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. ***demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage*** d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];	34. ***invite la Commission à évaluer si la poursuite de l'intégration*** d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48]***, est appropriée, étant donné qu'il a été utilisé d'une manière exagérément politisée, le meilleur exemple étant la Pologne, pays où, après un changement de gouvernement en faveur***

de Bruxelles et Berlin, toutes les critiques ont été abandonnées et la procédure au titre de l'article 7 du traité UE a été interrompue sans que des modifications législatives aient été apportées, et ce malgré la violation ouverte des principes constitutionnels du pays;

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values: a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. pl

Amendement 720
Nikola Minchev, Moritz Körner, Hilde Vautmans, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];	34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48]; ***demande à la Commission de rendre compte chaque année de l'application et de l'utilité des outils utilisés pour lutter contre les violations des principes de l'état de droit dans les États membres;***

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in

[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values: a snapshot of RoL issues in

Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. en

Amendement 721
Birgit Sippel, Klára Dobrev

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission ***d'intégrer davantage d'outils réactifs*** dans le rapport sur l'état de droit, ***tels que*** les procédures ***prévues*** à l'article 7 du traité UE, le mécanisme ***général de conditionnalité et*** les procédures d'infraction[48];	34. demande une nouvelle fois à la Commission ***de mieux faire apparaître les différents instruments de la boîte à outils en matière d'état de droit*** dans le rapport sur l'état de droit, ***en particulier*** les procédures ***en cours visées*** à l'article 7 du traité UE, le mécanisme ***de conditionnalité liée à l'État de droit ainsi que*** les procédures d'infraction[48];
[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.	[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values: a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. en

Amendement 722
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission ***d'intégrer davantage d'outils réactifs dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction***[48];	34. demande une nouvelle fois à la Commission ***de s'abstenir de créer de nouveaux mécanismes et instruments pour protéger l'état de droit, étant donné que les mécanismes et instruments existants sont suffisants***;
[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.	

Or. sk

Amendement 723
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage ***d'outils réactifs*** dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];	34. demande une nouvelle fois à la Commission d'intégrer davantage ***de mesures d'exécution*** dans le rapport sur l'état de droit, tels que les procédures prévues à l'article 7 du traité UE, le mécanisme général de conditionnalité et les procédures d'infraction[48];
[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values:a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.	[48] Comité Helsinki hongrois, «Disregard for EU values: a snapshot of RoL issues in Hungary in light of the Article 7 procedure» (Mépris des valeurs de l'Union: un aperçu des questions relatives à l'état de droit en Hongrie à la lumière de la procédure de l'article 7), 12 novembre 2024.

Or. en

Amendement 724
Birgit Sippel, Klára Dobrev, Krzysztof Śmiszek, Csaba Molnár

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. déplore que le gouvernement hongrois n'ait pas pris de mesures constructives en vue de mettre en œuvre les recommandations tirées du rapport 2024 sur l'état de droit; souligne que la situation de la liberté des médias, le système de contre-pouvoirs, le niveau élevé de corruption et l'espace réservé aux organisations de la société civile se sont même encore dégradés depuis sa publication; souligne que la réforme judiciaire de 2023 n'a pas apporté d'amélioration importante en ce qui concerne l'indépendance de la justice, condamne la décision récemment prise par le gouvernement de subordonner la correction tant attendue de la rémunération des juges à leur acceptation d'une ingérence accrue du pouvoir politique au détriment de l'indépendance de la justice;

Or. en

Amendement 725
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre les discriminations fondées sur l'origine raciale et ethnique, la religion ou les

convictions, la nationalité, les opinions politiques, la langue, le handicap, l'âge, le genre, y compris l'identité de genre et l'expression de genre, et l'orientation sexuelle; presse le Conseil de parvenir à un accord sur la directive 2008/140/CE;

Or. en

Amendement 726
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. déplore que le gouvernement hongrois n'ait pas pris de mesures constructives en vue de mettre en œuvre les recommandations tirées du rapport 2024 sur l'état de droit et que la Hongrie soit le seul État membre à toujours faire l'objet d'une procédure en vertu de l'article 7, paragraphe 1, du traité UE; souligne que le respect de l'état de droit se détériore constamment;

Or. en

Amendement 727
Marco Tarquinio, Alessandro Zan, Damien Carême, Mélissa Camara

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. invite la Commission européenne à intégrer expressément des considérations en matière de justice raciale dans les futurs rapports sur l'état de droit et à exiger des États membres qu'ils collectent des données désagrégées, comparables et fiables sur l'égalité afin d'évaluer pleinement l'incidence de la

discrimination structurelle sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 728
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 34 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 ter. demande à la Commission et aux États membres de veiller à ce que les droits des personnes LGBTQIA+ soient intégralement respectés sur tout le territoire de l'Union et que les personnes LGBTQIA+ puissent vivre en sécurité, exercer leurs droits et exploiter pleinement leur potentiel; invite la Commission et le Conseil à faire des droits des personnes LGBTQIA+ une priorité transversale dans tous les domaines d'action; demande à la Commission de présenter des mesures législatives adaptées pour garantir le respect de ces principes ainsi que d'avoir recours à des procédures d'infraction contre les États membres;

Or. en

Amendement 729
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quater. demande de nouveau à la Commission de lutter contre toutes les pratiques discriminatoires et de défendre les principes inscrits dans la charte des droits fondamentaux de l'Union

	européenne; invite instamment la Commission à veiller à ce que la libre circulation des personnes au sein de l'Union, le droit de séjourner librement et le regroupement familial soient intégralement respectés sur le territoire de l'Union et que tous les citoyens puissent jouir de droits égaux et exercer pleinement leurs droits; demande à la Commission de procéder à une refonte de la directive 2004/38/CE afin d'y inclure la reconnaissance transfrontière des droits familiaux, y compris la parentalité pour les parents de même sexe, à la lumière des derniers arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 730
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 731
Erik Kaliňák

Proposition de résolution

Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	***supprimé***

Or. sk

Amendement 732
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	***supprimé***

Or. en

Amendement 733
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Emma Rafowicz, Alessandro Zan, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***à la Hongrie*** malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***au gouvernement hongrois*** malgré les lacunes ***graves et persistantes*** constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis; ***invite instamment le Conseil à débloquer les étapes suivantes de la procédure engagée contre la Hongrie en vertu de l'article 7, compte tenu des violations persistantes des valeurs de l'Union, notamment les attaques contre l'indépendance de la justice, la liberté des médias et la société civile, qui nécessitent des mesures immédiates et décisives en vue de protéger l'état de droit dans l'Union;***

Or. en

Amendement 734
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. ***souligne qu'il importe d'intégrer des jalons*** en matière d'état de droit ***dans les instruments de financement tels*** que la ***facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays*** en matière ***d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de***	35. ***constate avec inquiétude que la Commission assure un suivi politiquement orienté des critères de référence*** en matière d'état de droit ***au moyen de la boîte à outils en la matière; invite la Commission à cesser les attaques politiques contre les gouvernements conservateurs de droite; souligne*** que la ***Hongrie fait l'objet d'un chantage***

suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	***financier et politique de la part de la Commission en raison de sa loi sur la protection de l'enfance, de celle sur la protection de la souveraineté nationale et de sa position ferme*** en matière ***de politique migratoire; rappelle que la Hongrie a droit à tous les fonds de l'Union qui ont été illégalement suspendus par la Commission; demande à la Commission européenne de débloquer les 20 milliards d'EUR de fonds européens restants auxquels la Hongrie a légitimement droit***;

Or. en

Amendement 735
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. ***souligne qu'il importe d'intégrer*** des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); ***déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;***	35. ***prend acte de l'intégration*** des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);

Or. it

Amendement 736
Birgit Sippel, Klára Dobrev, Krzysztof Śmiszek, Csaba Molnár

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***à la Hongrie*** malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce ***que*** tous les critères de référence liés à l'état de droit ***soient remplis***;	35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***au gouvernement hongrois*** malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements ***en faveur du gouvernement hongrois*** jusqu'à ce ***qu'il respecte*** tous les critères de référence liés à l'état de droit***; demande instamment à la Commission de veiller à ce que les fonds de l'Union parviennent à la population hongroise, notamment au moyen d'un financement direct ou indirect des destinataires finaux et des bénéficiaires indépendants du gouvernement hongrois***;
	Or. en

Amendement 737
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne ***qu'il importe d'intégrer*** des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)***; déplore le*** versement de fonds de l'Union à la Hongrie ***malgré*** les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption***; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence*** liés à ***l'état*** de droit ***soient remplis***;	35. souligne ***que l'application*** des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ***est incompatible avec l'obligation de respecter les traités et de suivre une approche fondée sur des critères objectifs; prend acte du*** versement de fonds de l'Union à la Hongrie***, non contraire aux traités, et du fait que*** les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption ***devraient être traitées dans le cadre de procédures conformes aux traités; souligne que les versements au titre des***

fonds de l'Union ne sont pas liés à ***des critères*** de droit ***de l'homme arbitraires***;

Or. pl

Amendement 738
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***à la Hongrie*** malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce ***que*** tous les critères de référence liés à l'état de droit ***soient remplis***;	35. souligne qu'il importe d'intégrer des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union ***au gouvernement hongrois*** malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements ***en faveur du gouvernement hongrois*** jusqu'à ce ***qu'il respecte*** tous les critères de référence liés à l'état de droit***; invite instamment la Commission à veiller à ce que les fonds de l'Union parviennent à la population hongroise tout en maintenant le plein effet des mesures prises***;

Or. en

Amendement 739
Nikola Minchev, Moritz Körner, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. souligne qu'il importe d'intégrer	35. souligne qu'il importe d'intégrer

des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;	des jalons en matière d'état de droit dans les instruments de financement tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); ***demande que le futur CFP prévoie des mécanismes solides de protection de l'état de droit applicables à tous les fonds de l'Union;*** déplore le versement de fonds de l'Union à la Hongrie malgré les lacunes constatées dans ce pays en matière d'indépendance de la justice et de lutte contre la corruption; recommande de suspendre les versements jusqu'à ce que tous les critères de référence liés à l'état de droit soient remplis;
	Or. en

Amendement 740
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Emma Rafowicz, Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. est profondément préoccupé par la montée de l'extrême droite et par son effet corrosif sur les normes démocratiques et l'état de droit dans plusieurs États membres; demande que l'Union prenne des mesures coordonnées pour lutter contre cette menace, notamment par l'éducation, par des programmes d'inclusion sociale et, le cas échéant, par des mesures juridiques; constate avec préoccupation que ces groupes ciblent activement les minorités, dont les personnes LGBTQI+, et contribuent à créer un climat de peur et de discrimination; demande à la Commission de qualifier expressément ces groupes de menace pour la démocratie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris l'indépendance académique et médiatique, dans son rapport annuel sur l'état de droit; invite instamment les États membres à prendre des mesures décisives

afin de contrer leur influence au moyen de cadres juridiques solides, de la promotion des valeurs démocratiques dans le contexte de l'éducation et d'un soutien aux organisations de la société civile qui luttent contre l'extrémisme;

Or. en

Amendement 741
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Isabel Serra Sánchez, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. demande qu'un instrument basé sur les performances et favorisant le respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de l'état de droit et des droits de l'homme soit introduit dans le règlement fixant le cadre financier pluriannuel afin de subordonner davantage l'allocation de fonds de l'Union au respect de ces principes;

Or. en

Amendement 742
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. insiste sur la nécessité d'introduire un lien plus étroit entre les conclusions du rapport sur l'état de droit et l'allocation

d'un soutien financier au titre du budget de l'Union, sous la forme de jalons, afin que les fonds de l'Union soient subordonnés à la mise en place des réformes nécessaires;

Or. en

Amendement 743
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Moritz Körner, Daniel Freund, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 ter. est préoccupé par le fait que la date de publication du rapport annuel sur l'état de droit ne crée pas une visibilité suffisante et qu'elle soit contraire à l'objectif poursuivi par ledit rapport, à savoir susciter un véritable débat public sur ses conclusions; invite instamment la Commission à revoir la date de publication et à prendre d'autres mesures pour faire largement connaître ses conclusions dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 744
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 ter. espère que des délais de mise en œuvre des recommandations par pays

seront fixés dans le rapport 2025 de la Commission sur l'état de droit; maintient que les fonds de l'Union gelés ne devraient être débloqués que lorsque des réformes constructives ont été pleinement mises en œuvre et que le respect de l'état de droit a pu être vérifié dans la pratique;

Or. en

Amendement 745
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár

Proposition de résolution
Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 ter. encourage les États membres à renforcer la démocratie environnementale en garantissant la mise en œuvre de la convention d'Aarhus dans son intégralité, en particulier en ce qui concerne l'accès à la justice pour les questions liées à l'environnement et la protection des militants et des organisations qui défendent l'environnement;

Or. en

Amendement 746
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement,	***supprimé***

le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;

Or. fr

Amendement 747
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;	***supprimé***

Or. sk

Amendement 748
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce	***supprimé***

qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;

Or. en

Amendement 749
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; ***demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur*** l'état de droit ***associant, entre autres***, ***le Parlement, le Conseil et la Commission***; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;	36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; ***déplore que la Commission et le Conseil aient jusqu'à présent rejeté l'offre du Parlement de conclure un accord interinstitutionnel sur la démocratie,*** l'état de droit ***et les droits fondamentaux; réaffirme sa volonté de reprendre les discussions sur cet accord; invite les autres institutions, dans l'intervalle***, ***à au moins étudier la possibilité d'approfondir la coopération dans le contexte du projet pilote interinstitutionnel proposé en matière de démocratie, d'état de droit et de droits fondamentaux, qui contribuerait à renforcer concrètement la confiance entre les institutions, notamment en partageant les pratiques en matière de suivi, de dialogue et de réunions***; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme ***du Conseil de l'Europe*** et des représentants

du Parlement, à ses sessions; ***estime que le dialogue du Conseil sur l'état de droit devrait devenir plus interactif et gagner en substance, et appelle dès lors les États membres à se préparer dûment à ce dialogue; précise qu'une transparence accrue améliorerait le dialogue sur l'état de droit au sein de l'Union et invite donc le Conseil à rendre publiques les discussions spécifiques par pays ainsi que les conclusions détaillées;***

Or. en

Amendement 750
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit***; *demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil*** et la ***Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres*** institutions***, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions***;	36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit et la ***lutte contre la corruption en associant les*** institutions ***de l'Union au contrôle***;

Or. en

Amendement 751
Nikola Minchev, Moritz Körner, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès, Hilde Vautmans

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant***,*** ***entre autres,*** le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;	36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent ***par la conclusion d'un accord interinstitutionnel*** sur l'état de droit associant le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions ***ou, à tout le moins, en donnant systématiquement des informations en retour sur les réunions du dialogue sur l'état de droit au Parlement européen***;

Or. en

Amendement 752
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions;	36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions; ***invite instamment le Conseil à dialoguer avec les parlements nationaux afin de***

renforcer le contrôle démocratique du respect, par les États membres, des normes de l'Union en matière d'état de droit;

Or. en

Amendement 753
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. ***estime qu'il convient de renforcer le*** dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit***; demande la mise en place d'un dialogue interinstitutionnel permanent sur l'état de droit associant, entre autres, le Parlement, le Conseil et la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions***;	36. ***note qu'il existe des appels en faveur d'un renforcement du*** dialogue interinstitutionnel et ***de*** la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit***, bien que cela ne soit pas conforme à la formulation des traités; note, dans le même temps, que les positions du Parlement, en particulier, sont souvent influencées par les intérêts partisans des différents groupes, ce qui ne fait que renforcer la partialité et la dimension politique du «dialogue» sur le droit de l'Union***;

Or. pl

Amendement 754
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place ***d'un dialogue interinstitutionnel***	36. estime qu'il convient de renforcer le dialogue interinstitutionnel et la coopération au niveau de l'Union en ce qui concerne l'état de droit; demande la mise en place ***du Semestre européen de*** l'état de

permanent sur l'état de droit ***associant, entre autres, le Parlement,*** le Conseil et ***la Commission; invite le Conseil à rendre son dialogue sur l'état de droit plus inclusif en invitant d'autres institutions, telles que la Commission de Venise, le commissaire aux droits de l'homme et des représentants du Parlement, à ses sessions***;

droit***, qui créerait le cadre de lequel*** le Conseil et ***le Parlement européen joueraient un rôle essentiel, aidés par la Commission dotée de la compétence de le faire respecter; observe que ce cadre remédierait au déficit démocratique et garantirait le respect de l'état de droit dans l'ensemble des États membres***;

Or. en

Amendement 755
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. regrette vivement que le Conseil ne soit pas en mesure d'obtenir de véritables avancées dans la procédure en cours engagée au titre de l'article 7, paragraphe 1, du traité UE; demande instamment au Conseil de veiller à ce que des auditions aient lieu au moins une fois par présidence pendant les procédures en cours au titre de l'article 7 et qu'elles portent également sur toute nouvelle évolution affectant l'état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux; souligne qu'il n'est nécessaire d'obtenir l'unanimité au Conseil ni pour constater qu'il existe un risque clair de violation grave des valeurs de l'Union, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE, ni pour adresser des recommandations concrètes aux États membres concernés et fixer des échéances pour la mise en œuvre de ces recommandations; demande de nouveau au Conseil d'agir en ce sens, soulignant que tout retard supplémentaire apporté à cette action constituerait une violation du principe de l'état de droit par le Conseil lui-même; insiste pour que le rôle et les compétences du Parlement soient

respectés;

Or. en

Amendement 756
Birgit Sippel, Klára Dobrev

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. rappelle qu'il demande depuis longtemps la mise en place d'un mécanisme de l'Union sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux sous la forme d'un accord interinstitutionnel et demande à la Commission et au Conseil de conclure cet accord; rappelle que le nouveau mécanisme devrait intégrer les mécanismes existants et les compléter, notamment le rapport sur l'état de droit, qu'il devrait être fondé sur des éléments probants, être objectif et s'adresser aux États membres et aux institutions de l'Union européenne, comprendre des mesures préventives et correctives, et être assisté d'un groupe d'experts indépendants;

Or. en

Amendement 757
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. invite les États membres à veiller à ce que toutes les réformes législatives affectant la séparation des pouvoirs respectent pleinement les principes juridiques européens; presse la

Commission d'évaluer si des mesures législatives ayant un effet sur la justice, sur des avantages juridiques ou sur le contrôle des institutions judiciaires par l'exécutif sont conformes à l'article 2 du traité UE et si elles peuvent justifier l'ouverture d'une procédure en vertu de l'article 7 du traité UE;

Or. en

Amendement 758
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. estime qu'il faudrait renforcer davantage la coopération entre l'Union européenne et des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les Nations unies pour promouvoir et défendre la démocratie, l'état de droit, les libertés fondamentales et les droits de l'homme, y compris les droits des minorités;

Or. en

Amendement 759
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. estime que la coopération entre les États membres revêt une importance particulière pour faire progresser la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux dans l'Union; invite instamment la Commission à respecter ses propres règles en matière de

transparence, de lutte contre la corruption et de justice;

Or. en

Amendement 760
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. invite les États membres à veiller à ce que les mesures d'urgence adoptées en réponse à des crises (telles que des pandémies ou des menaces pour la sécurité) fassent régulièrement l'objet d'un contrôle parlementaire et juridictionnel et soient strictement limitées dans le temps et proportionnées;

Or. en

Amendement 761
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. regrette que la Commission n'ait pas tenu compte de bon nombre des demandes formulées à maintes reprises par le Parlement concernant ses rapports sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 762

Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. exige que la Commission publie, d'ici au 31 décembre 2025, une communication dans laquelle elle précisera les demandes adoptées par le Parlement en lien avec ses rapports sur l'état de droit depuis 2021 auxquelles elle donnera suite, celles auxquelles elle n'accédera pas et les raisons spécifiques de tout refus;

Or. en

Amendement 763
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. souligne que les États membres doivent remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes dans les institutions judiciaires et dans d'autres institutions démocratiques clés; recommande la mise en œuvre de mesures ciblées afin d'accroître la représentation des femmes à des fonctions de haut niveau dans la magistrature et dans l'administration publique;

Or. en

Amendement 764
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution

Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. invite la Commission à ne pas se servir de la protection de l'état de droit et des droits fondamentaux comme prétexte pour exercer une pression politique sur certains États membres afin qu'ils modifient les politiques qui relèvent de la compétence des États membres;

Or. en

Amendement 765
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 36 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 quater. se déclare vivement préoccupé par le fait que, comme pour les procédures au titre de l'article 7, des mesures au titre du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit seront mises en œuvre pour servir des idéaux politiques et priver certains États membres de légitimité;

Or. en

Amendement 766
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de	***supprimé***

malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. it

Amendement 767
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. ***recommande à*** la Commission ***et aux*** États membres ***de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias*** sociaux ***à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. ***est préoccupé par l'ingérence du Parlement européen et de*** la Commission ***européenne dans les affaires intérieures des*** États membres***; rappelle que, le 7 janvier 2025, Mark Zuckerberg, PDG de Meta, a admis que Facebook avait censuré des contenus sur une base politique; se félicite des mesures prises par Meta pour promouvoir la liberté d'expression sur ses plateformes de réseaux*** sociaux***; regrette que des vérifications des faits politiquement orientées aient toujours lieu sur les plateformes de réseaux sociaux en Europe; invite la Commission à mettre un terme à ses mesures visant à censurer les voix conservatrices d'extrême droite sur les plateformes de réseaux sociaux; invite le Parlement européen à mettre en place une commission d'enquête sur la censure au sein de Facebook; se félicite des mesures prises par Elon Musk pour lutter pour la liberté d'expression***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de

son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 768
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère***, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;***	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère***;***

Or. fr

Amendement 769
Mary Khan, Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande ***à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser***	37. recommande que la Commission ***veille*** à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

de la désinformation en Europe; souligne que la Commission ***doit veiller*** à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 770
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, ***y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, ***visant à influencer l'opinion publique et à diffuser la désinformation en Europe; constate que, depuis des années, la Commission n'a pas reconnu la prédominance de tendance gauche libérale des médias sociaux, y compris l'imposition de ce point de vue par certaines capitales, certaines fondations internationales et les institutions de l'Union***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. pl

Amendement 771
Nikola Minchev, Moritz Körner, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Sophie Wilmès, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; ***souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;***	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe;

Or. en

Amendement 772
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère***, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 773
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, ***en particulier*** l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance***, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, ***y compris*** l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. fi

Amendement 774
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère***, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère ***et de prendre des mesures efficaces pour protéger nos intérêts communs; souligne qu'il est possible de contrer la propagande étrangère sans attaquer la liberté d'expression, autrement dit en identifiant les organisations bénéficiant de financements étrangers ou au moyen***

l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	***d'initiatives neutres telles que les notes communautaires***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 775
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance***, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 776
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le

phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance***, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe***; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 777
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Fabienne Keller, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère***, en particulier*** l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation ***et*** de malveillance***, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser*** de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère ***et d'y remédier rapidement, notamment*** l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation***,*** de malveillance ***et de diffusion*** de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 778
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des médias sociaux à des fins de manipulation et de malveillance, y compris leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk ***et par Meta***, pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 779
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des ***médias sociaux*** à des fins de manipulation et de malveillance, y compris ***leur utilisation par des individus tels qu'Elon Musk,*** pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;	37. recommande à la Commission et aux États membres de surveiller le phénomène d'ingérence étrangère, en particulier l'utilisation des ***ONG,*** à des fins de manipulation et de malveillance, y compris ***dans les cas où les ONG sont utilisées*** pour influencer l'opinion publique et diffuser de la désinformation en Europe; souligne que la Commission doit veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. sk

Amendement 780
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite instamment la Commission à s'assurer pleinement que les listes des pays d'origine sûrs établies par les autorités nationales compétentes respectent toujours les principes démocratiques, donc l'état de droit, les critères énoncés dans la législation de l'Union, les arrêts de la CJUE et le droit international; souligne qu'en vertu du droit de l'Union et du droit international, une protection internationale doit être accordée aux personnes persécutées et/ou exposées à des atteintes graves en raison de l'origine raciale et ethnique, la religion ou les convictions, la nationalité, les opinions politiques, la langue, le handicap, l'âge, le genre, y compris l'identité de genre et l'expression de genre, et l'orientation sexuelle;

Or. en

Amendement 781
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne l'importance de protéger le droit fondamental à la liberté d'expression, qui constitue un pilier de nos sociétés démocratiques; fait observer que la Commission doit garantir la bonne application du cadre réglementaire de l'Union européenne aux plateformes de réseaux sociaux afin de protéger ce droit,

au lieu de favoriser des pressions politiques qui pourraient limiter un débat ouvert et honnête; relève que si les plateformes de réseaux sociaux doivent agir de manière responsable, dans le respect des réglementations en vigueur, il est essentiel que les pratiques de modération des contenus ne deviennent pas un outil de contrôle, de censure ou de manipulation politique;

Or. it

Amendement 782
Krzysztof Śmiszek, Matjaž Nemec, Robert Biedroń, Katarina Barley, Cecilia Strada, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Emma Rafowicz, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite les États membres à accroître la transparence et la responsabilité en matière de lobbying, notamment la mise en place ou l'amélioration de registres de lobbying obligatoires et de mécanismes d'«empreinte législative», afin de repérer les actions visant à influer sur les processus législatifs;

Or. en

Amendement 783
Nikola Minchev, Moritz Körner, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne que la Commission doit

veiller à ce que l'état de droit soit correctement mis en œuvre au sein des institutions de l'Union et demande que celles-ci participent à l'évaluation de son rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 784
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. demande au Conseil d'adopter une décision visant à inclure les discours de haine et les crimes de haine parmi les infractions pénales de la liste visée à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;

Or. en

Amendement 785
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. s'inquiète de la tendance de plus en plus marquée à recourir à des réglementations, telles que la législation sur les services numériques (DSA), pour promouvoir des positions et des visions politiques susceptibles de compromettre la liberté d'expression; fait observer que les plateformes de réseaux sociaux devraient rester des espaces où les idées peuvent être librement échangées, sans crainte de censure pour des raisons politiques; estime que l'Union doit rester vigilante et s'opposer à toute tentative d'instrumentalisation de la modération

des contenus à des fins politiques, en garantissant la protection de la liberté d'expression;

Or. it

Amendement 786
Alessandro Zan, Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quater. presse la Commission de présenter une nouvelle stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTQIA+ pour l'après-2025 qui répondra pleinement aux problématiques actuellement observées dans toute l'Europe et qui fera des droits des personnes LGBTQIA+ une priorité transversale dans tous les domaines d'action; souligne l'importance que revêtent l'autodétermination des personnes LGBTQIA+ et la reconnaissance de leurs identités et de leurs droits, sans restrictions d'âge; demande la protection et la promotion de la santé physique et mentale des personnes LGBTQIA+; invite instamment la Commission à présenter des propositions législatives en vue de lutter contre les crimes de haine et les discours de haine fondés sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, et de garantir des droits égaux pour les couples de même sexe; demande instamment à la Commission de présenter une proposition visant à interdire, de manière contraignante au niveau de l'Union, les pratiques de conversion dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 787
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quinquies. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre les discriminations fondées sur l'origine raciale et ethnique, la religion ou les convictions, la nationalité, les opinions politiques, la langue, le handicap, l'âge, le genre, y compris l'identité de genre et l'expression de genre, et l'orientation sexuelle;

Or. en

Amendement 788
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 789
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 790
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Ana Catarina Mendes

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion;	38. se félicite ***que la Commission ait étendu son rapport sur l'état de droit afin de couvrir les pays candidats, réaffirmant ainsi avec force que les valeurs fondamentales de l'Union doivent être respectées non seulement par les États membres actuels, mais aussi par les futurs membres au cours des processus d'adhésion; se félicite*** de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion; ***espère que la Commission inclura tous les pays candidats dans son rapport 2025 sur l'état de droit;***

Or. en

Amendement 791
Nikola Minchev, Moritz Körner, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé

Ridel, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***ces pays en voie*** d'adhésion;	38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***tous les pays participant à un processus*** d'adhésion;

Or. en

Amendement 792
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. ***se félicite*** de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion;	38. ***prend acte*** de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ces pays en voie d'adhésion;

Or. sk

Amendement 793
Lukas Mandl, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***ces pays en voie d'adhésion***;	38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***tous les pays des Balkans occidentaux***;

Or. en

Amendement 794
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, ***la Macédoine du Nord*** et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***ces pays en voie d'adhésion***;	38. se félicite de l'initiative de la Commission consistant à inclure l'Albanie, le Monténégro, ***Skopje*** et la Serbie dans son rapport annuel sur l'état de droit et encourage une évaluation approfondie de la situation en matière d'état de droit dans ***lesdits pays***;

Or. el

Amendement 795
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil ***et*** à la Commission.	39. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil***,*** à la Commission***, à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et au Conseil de l'Europe, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des***

États membres.

Or. en

Amendement 796
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission.	39. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission ***ainsi qu'aux gouvernements des États membres***.

Or. pl